

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 21 novembre 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **21 novembre 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRILIC, Président, après convocation légale adressée le **15 novembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. HUET – M. KOCH – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRILIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME PLAYE MME SCHREIBER à M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. BERNARDO (Liverdun) MME ROTA à M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER à M. TROGRILIC (Pompey)
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°13 – DB du 21/11/2019

Rapporteur : M. HUET

Régularisation de l'économie du marché d'exploitation du réseau LeSit

L'économie du contrat d'exploitation des lignes de transport en commun pour le réseau LeSit fait l'objet d'une étude annuelle en fonction des indexations contractuelles, des kilomètres parcourus et des objectifs de fréquentation.

Le rapport d'activité de l'année 2018 du réseau LeSit (en annexe) détaille les termes de cette étude et conclut aux résultats suivants :

- Les indexations contractuelles 2018 sont positives : +3,98 % sur le Lot 1 et +4,06 % sur le Lot 2. Cette hausse est justifiée par l'augmentation de l'indice sur les salaires et le gazole. Cela implique une régularisation positive de 80 104,84 €.
- La non-atteinte du kilométrage prévisionnel en Transport à la Demande (lot 2) a entraîné la réfaction de 2 524 km pour un montant négatif de 3 939,02 €.

- **Les objectifs de fréquentation** sont atteints à hauteur de 2 473 validations et donnent lieu à ajustement positif de 557,80€.

Sur la base de ces évènements de la vie du contrat intervenus en 2018, le marché présente un solde positif de 76 723,61 € en faveur de Keolis Bassin de Pompey que le Bassin de Pompey doit régulariser sur l'exercice de cette année 2019.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de révision de l'économie du contrat d'exploitation du réseau LeSit.

AUTORISE Monsieur le Président à régulariser la somme de 76 723,61 € auprès de son exploitant Keolis Bassin de Pompey.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC